

Les organisations professionnelles du transport alertent sur les conséquences des nouvelles grèves portuaires

05 JUIN 2024



Paris, le 5 juin 2024 – Depuis plus de deux semaines, les grèves des travailleurs portuaires affectent les principaux ports français, notamment Le Havre, Marseille-Fos, Rouen, Bordeaux et Nantes Saint-Nazaire. Vingt-deux arrêts de travail de quatre heures, quatre arrêts de travail de vingt-quatre heures et une journée « ports morts » de blocage total des accès portuaires ont été annoncés jusqu’à fin juin ! Les organisations professionnelles du transport lancent un appel urgent aux pouvoirs publics.

Des conséquences économiques désastreuses et un nouveau coup porté à l’attractivité des ports

Les transporteurs et commissionnaires de transport maritime subissent de plein fouet des perturbations considérables de leur activité :

- Il faut près d'une semaine à un transporteur pour obtenir un rendez-vous sur les terminaux portuaires à Marseille et au Havre ;
- L'immobilisation des marchandises sur les terminaux occasionne des frais de stationnement (230 euros pour un conteneur immobilisé sept jours) ;
- Les flux logistiques commencent également à se détourner vers les autres ports européens comme Anvers, Gênes, Rotterdam ou Barcelone.

Ces graves difficultés arrivent au pire moment car l'activité de transport de conteneurs commençait seulement à reprendre après de nombreuses crises récentes, mettant en péril la pérennité de nombreuses entreprises.

Appel urgent au bon fonctionnement de l'activité de transport de conteneurs

Les organisations professionnelles soulignent l'urgence d'une action résolue permettant :

1. Le rétablissement du bon fonctionnement de la chaîne logistique et des flux de marchandises via les ports français ;
2. La limitation des surcoûts pour les acteurs de la chaîne logistique (extension significative des frais de détention et surestaries et des frais de stationnement, suspension des frais d'annulation de rendez-vous sur les terminaux portuaires) et l'adoption de mesures de soutien aux entreprises fragilisées par ces perturbations, telles que des annulations de charges fiscales et sociales ou la création d'un fonds de soutien dédié ;
3. L'activation de mesures rapides comme la mise en place de moyens supplémentaires (matériel, personnel) et la levée des interdictions de circulation les prochains week-ends.

[Télécharger le communiqué de presse](#)

CONTACTS PRESSE

FNTR : Carine SAI – carine.sai@fntr.fr – 01 44 29 04 23

OTRE : Samira BOUZAGHOU – samira.bouzaghoul@otre-direction.org – 06 34 32 17 67

Union TLF : Julie RAMBAUD – julie@myprettyagency.com – 06 26 36 90 46